



Pour lutter contre la pauvreté, dissocier revenu et travail



Avant-propos

Prenant appui sur les analyses du politologue Paul Ariès, Pontien Kabongo et Marina Mirkès posent un regard critique sur plusieurs propositions qui cherchent à découpler le revenu du travail. Revenu universel, salaire à vie, dotation individuelle d'autonomie : quelles propositions pour lutter contre la pauvreté voire les inégalités ?

MOTS-CLÉS

Pauvreté
Revenu
Salaire
Travail

Le Cefoc (Centre de formation Cardijn) est une association d'Éducation permanente qui organise chaque année une cinquantaine de groupes de formation en Belgique. Ces groupes rassemblent des personnes issues ou solidaires des milieux populaires. Les différentes formations proposées visent à s'interroger sur le sens de la vie, à réfléchir à comment vivre ensemble de manière citoyenne, en agissant dans le sens d'une société plus démocratique et plus solidaire.

Dans le prolongement de ses activités de formation, le Cefoc publie chaque année de courts textes d'analyse et une étude. Les thématiques abordées trouvent leur source dans les réflexions mises sur la table par les participants aux formations. Les textes sont destinés aux acteurs du monde associatif et à tout citoyen à la recherche d'outils de compréhension de la société susceptibles de favoriser l'émancipation et la mobilisation individuelles et collectives.

En 1797, dans son manifeste « *Justice agraire* », Thomas Paine, intellectuel et révolutionnaire, propose trois principes qui inspireront, jusqu'à aujourd'hui, toutes les propositions en matière de « revenu de base » (autrement appelé « revenu minimum », « revenu universel », « allocation universelle » ou encore « salaire à vie »). Il avance l'idée d'un impôt progressif, d'un système de retraite ainsi que le versement d'une somme de 15 livres sterling, à tous les adultes à partir de 21 ans, pour pouvoir acheter une vache et un petit terrain à cultiver.

Le revenu universel

Plusieurs courants de pensée ont développé ces principes qui sont vieux comme le monde mais qui reviennent en force aujourd'hui. D'abord, le courant libéral selon lequel le revenu de base devrait être soit un filet de sécurité soit un capital de départ. Ensuite, un courant d'inspiration catholique-sociale : pour assurer à tous de quoi vivre, il faudrait inventer une troisième voie entre socialisme et capitalisme. Enfin, une nébuleuse située plutôt à gauche mais qui rassemble aussi des adeptes de la « révolution numérique ». Selon eux, le revenu universel permettrait de dépasser le capitalisme et d'anticiper une société où il n'y aurait presque plus d'emploi. Le revenu permettrait alors de rémunérer les connaissances et la créativité. Les gauches traditionnelles sont largement opposées au revenu de base et lui opposent plutôt l'idée de sécurisation de l'emploi.

Vu de droite

Selon Milton Friedmann (1969), le « revenu de base » permettrait d'éradiquer la pauvreté tout en préservant la répartition inégalitaire des richesses. Il remplacerait toutes les prestations sociales existantes, ce qui induirait une simplification administrative. Ce serait la fin du monopole de la sécurité sociale fondée sur la protection sociale et le développement de la protection privée. Il s'agit de réduire, mais non de supprimer, le rôle de l'emploi en proposant un revenu suffisamment faible pour continuer à avoir envie de chercher du travail. Cette proposition remet en question le salaire minimum et le droit du travail. Elle cherche à « libérer le marché économique des entraves du droit du travail ».

En 1982, en Alaska, « un revenu de base » a été instauré pour toute personne jusqu'à ses 20 ans, vivant sur son sol depuis 6 mois au moins. Cette allocation est financée et indexée par une taxe pétrolière et minière, gérée par un fonds public. Le but étant que les revenus des énergies fossiles profitent également aux générations futures. « *L'Alaska est ainsi devenu l'État le moins inégalitaire des USA* ». (p.61)

En 2006, le parlement européen s'est inspiré de ce modèle en votant à une large majorité une résolution non contraignante instaurant un revenu minimum comme outil de lutte contre la pauvreté (entre 900€ et 1000€ par mois).

En 2018, Julien Dray, homme politique français, cadre du Parti socialiste (depuis 1981) propose de doter chaque Français, dès 18 ans, de 50.000 €. Cette « dotation universelle » serait financée par une taxe sur les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon). Cette mesure rentrerait dans un des quatre grands chantiers qui attendent le PS, explique Dray dans *Les Echos*, en janvier 2018, c'est-à-dire : « *organiser la bataille pour contrôler le monde numérique* ». « *Nous sommes tous des algorithmes, nous travaillons tous les jours* » poursuit-il, prenant l'exemple de la vente du réseau social professionnel LinkedIn à Microsoft en 2016 (38 milliards de dollars)¹. Pour les amateurs de séries, Julien Dray est l'inspirateur du personnage du Baron noir (dans la série *Le baron noir* qui rassemble un million de spectateurs par épisode).

Chez les partisans du revenu universel situés à droite de l'échiquier politique, l'existence de ce revenu est mis en balance avec la suppression d'une série d'autres allocations qui deviendraient « inutiles » (chômage, revenu d'intégration sociale, pension). C'est donc une attaque à l'État-providence.

Vu de gauche

Le courant anti-libéral cherche lui, non pas à en finir avec l'État-Providence, mais bien à en finir avec la centralité du travail dans nos existences : il s'agit donc de verser un revenu même sans travail. Ce revenu serait

¹ « *Qu'est-ce qu'ont vendu les propriétaires ? Ils ont vendu vos données.* » (www.lesechos.fr/2018/01/julien-dray-veut-que-les-gafa-donnent-50-000-euros-a-tous-les-francais-a-leurs-18-ans-981878)

donc inconditionnel. Il devrait être suffisant pour vivre durablement. Il permettrait de choisir de travailler à temps partiel ou même, de ne pas travailler. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux répartir les revenus mais aussi le travail. Cette idée est fondée sur la critique du système de protection sociale actuel : il y aurait trop de pauvres qui ne rentrent pas dans les conditions d'octroi des aides. Autre argument : une partie importante des pauvres ne bénéficient pas de droits auxquels il pourraient prétendre : le « non-recours » aux droits s'explique notamment par le manque d'information ou encore parce que les démarches, les conditions à satisfaire font renoncer à solliciter les aides.

Pour les tenants de ce courant, le revenu de base remplacerait les aides existantes, ce qui permettrait de faire des économies dans la gestion et le contrôle des revenus octroyés. Il pourrait être alimenté par création monétaire, par emprunt d'État, par une réforme de la fiscalité pour qu'elle soit plus juste, par une taxe sur les transactions financières ou une taxe carbone, par l'augmentation de la TVA sur les produits de luxe, etc. Le problème n'est pas financier : c'est avant tout un choix de société.

Porté par le Réseau Salarial et Bernard Friot, la piste d'un « salaire à vie » vient du milieu de gauche marxiste hétérodoxe. Il ne s'agit pas de mettre fin au salariat mais de le pérenniser : « *il vaut mieux être salarié qu'uberisé* ». Le salaire à vie remet en cause la confusion entre le travail et l'emploi. On ne devrait pas dire « je n'ai pas de travail », mais « je n'ai pas d'emploi ». Cette revendication prend de l'importance en Europe mais n'est défendue par aucun parti ni aucun syndicat. « *Son principe est proche du système de retraite actuel, mais les bénéficiaires devraient, en échange, travailler un certain nombre d'heures* ». À partir de 18 ans, chaque résident recevrait un « salaire » qui dépendrait de son niveau de qualification et non pas de l'emploi exercé. Celui-ci serait financé notamment via les cotisations sociales et patronales.

Les syndicats sont généralement hostiles ou résistants à ces idées de gauche car ils pensent que cela affaiblirait le camp des travailleurs. Ils se méfient de la thèse de la « fin du travail » qui, selon eux, servirait au patronat : le vrai enjeu n'est, pas, selon eux, de lutter contre la fin du travail mais

de lutter contre l'uberisation² du travail. Considérer le travail industriel comme néfaste en soi pourrait favoriser les délocalisations. Le montant du « salaire universel » étant inférieur au salaire minimum, cela constituerait un recul social (cela reviendrait à donner un revenu de survie qui ne permet pas de vivre bien). Cette option aboutirait à la « casse » des systèmes de protection sociale et pourrait même renvoyer les femmes dans les rôles qui leur sont traditionnellement assignés : à la maison, avec un « salaire maternel ». Et enfin, pour les syndicats, il ne s'agit pas de se libérer du travail mais de libérer le travail, de faire un travail qui a du sens.

La dotation individuelle d'autonomie (D.I.A.)

Paul Ariès soutient la proposition d'un revenu d'existence à condition qu'il soit « démonétarisé », c'est-à-dire qui dépouille une monnaie (un papier-monnaie ou encore un timbre-poste) de la valeur que la loi lui avait conférée. Concrètement, pour être démonétarisé, le revenu d'existence pourrait être distribué sous forme d'une dotation inconditionnelle d'autonomie (DIA). Cette piste repose sur l'idée qu'il s'agirait avant tout de faire du revenu universel un outil pour l'égalité. Contrairement aux pistes précédentes, celle-ci avance une idée-clé : il faut construire une « écologie des revenus » et des patrimoines, avec un plancher (un revenu de base) mais aussi un plafond (c'est-à-dire un revenu maximal autorisé). La tension salariale (les écarts entre revenu le plus faible et le plus élevé) serait de l'ordre d'un rapport de 1 à 20.

La grande partie de ce revenu, pour être émancipatrice, pourrait être donnée sous la forme d'un droit d'accès à certains biens communs, sorte de « revenu en nature » (par exemple : la gratuité de l'école, du

² L'« uberisation du travail » est la remise en cause du modèle économique d'une entreprise ou d'un secteur d'activité par l'arrivée d'un nouvel acteur (ex : l'entreprise américaine Uber) proposant les mêmes services (de transport pour Uber) à des prix moindres, effectués par des indépendants plutôt que des salariés, le plus souvent via des plates-formes de réservation sur Internet. Ce modèle déconstruit le système de protection sociale liée au travail (pas d'assurances maladies, de financement du chômage, ou des retraites).

logement, de la restauration sociale, de la santé, des transports en commun, etc). Paul Ariès formule sa préférence pour un revenu inconditionnel qui aurait plusieurs parties : « *Une partie versée sous forme de monnaie nationale, une autre partie sous forme de monnaie locale (pour faciliter la relocalisation de biens socialement et écologiquement responsables) et une partie, essentielle à mes yeux, sous forme de droits d'accès aux biens communs. Je suis convaincu aujourd'hui que notre combat pour un revenu garanti doit prendre avant tout la forme de la défense et de l'extension de la sphère de la gratuité (libre accès à certains biens et services).* »³

De manière générale, dans l'opinion publique, l'idée de la gratuité (tout comme celle d'un revenu universel monétarisé) serait une véritable « machine de guerre » : elle entraînerait la fin du travail. Selon Paul Ariès, c'est pourtant faux : le revenu d'existence n'est pas la fin du travail mais la possibilité de moins et de mieux travailler. Des expériences faites dans le cadre du revenu d'existence⁴ montrent que les bénéficiaires continuent à travailler. Ils deviendraient plus exigeants par rapport aux conditions et à l'utilité de leur travail. Ils bénéficieraient d'un nouveau rapport de force, étant sécurisés. La pression économique pèserait également moins sur eux.

³ P. ARIÈS, *Pour un revenu social... démonétarisé*, Mouvements, 2013/1, n°73, pp. 23 à 27.

⁴ Une expérimentation a été menée en Namibie, dans le secteur de Otjivero-Omitara (environ 1.000 personnes). À partir du premier janvier 2008, chaque mois pendant deux ans, chaque habitant.e enregistré.e a reçu 100 dollars namibiens. Au bout de quelques mois d'expérimentation, la criminalité a baissé, la sécurité alimentaire de la population a augmenté, l'absentéisme à l'école a diminué, et des micro-entreprises se sont mises en place qui revitalisent le tissu économique et social du village. Globalement les revenus des habitant.e.s du village ont augmenté de 29%, soit plus que le revenu supplémentaire octroyé par le programme. Le chômage a également diminué dans le village. Autre exemple : en Ouganda, un programme a versé 382 \$US à 535 jeunes de 15 à 35 ans, choisis aléatoirement. Les résultats ont montré une augmentation des activités d'entreprise de 57%, des heures de travail de 17% et des bénéfices de 38% par rapport à un groupe témoin n'ayant rien reçu. Pour plus de détails, voir P. ARIÈS, *op. cit.*

La formule d'un revenu d'existence démonétarisé (fournir des services gratuits aux citoyen.ne.s) ne serait-elle pas préférable au fait de donner un revenu universel sous forme d'argent ? Pour Ariès, « *même les meilleurs projets de revenu universel ne parcourent que la moitié du chemin : d'une part, rien ne garantit que les sommes allouées soient utilisées pour des produits à valeur écologique, sociale, démocratique ; de l'autre, le dispositif maintient la société dans une logique de définition individuelle des besoins. Bref, de société de consommation* »⁵. Au contraire, la gratuité pourrait être un instrument pour transformer la société vers davantage d'égalité, plus de respect de l'environnement, plus de démocratie participative. En effet, les services et les biens auxquels les personnes auraient accès gratuitement pourraient être assortis de critères de justice sociale, écologique, etc. qui seraient définis collectivement.



Pontien Kabongo,
formateur permanent au Cefoc

et Marina Mirkès,
participante au Cefoc

⁵ P. ARIÈS, *Éloge de la gratuité*, Le Monde diplomatique, novembre 2018, p.28.

Pour aller plus loin

Paul ARIÈS, *Gratuité vs capitalisme*, Paris, Larousse, 2018.

Pontien KABONGO (Sous la coord.), *Il est où le bonheur*, Namur, Cefoc, 2019.

